

**CONSEIL DES CHEVAUX**  
**NORMANDIE**

Les membres

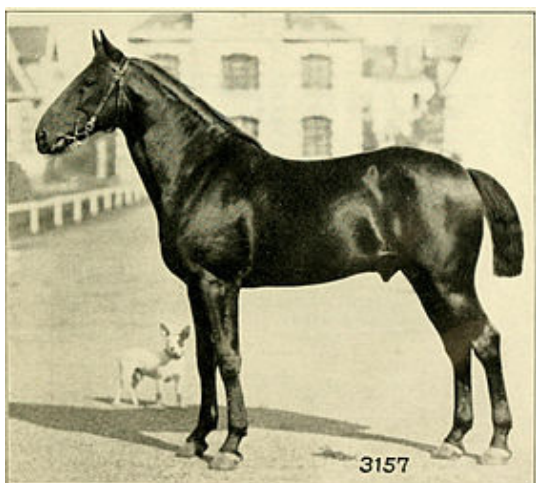
Collège 2 : Le Trot

## Le Trot

La société LeTROT est une association à but non lucratif (loi 1901) sous tutelle administrative de 3 ministères : le ministère de l'Agriculture, le ministère de l'Économie et des Finances et le ministère de l'Intérieur.

Elle se compose d'un Conseil d'administration de douze membres et d'un Comité de cinquante deux membres. La société LeTROT a le statut de Société-Mère pour les courses au trot en France.

Elle a pour mission première d'œuvrer au développement des courses au trot en France et à la protection ainsi qu'à la promotion de la race du Trotteur Français dans toute sa spécificité.



## Anglo Normand

L'Anglo-normand est une race de cheval de selle originaire de Normandie. Issu du croisement entre des Pura Sangs, des trotteurs du NORfolk et des chevaux lourds, elle n'ait dans les années 1830. La race devient très populaire sous le Second Empire. Il est utilisé comme trotteur, comme carrossier et sous la selle. A la fin du XX<sup>e</sup> siècle, la modernisation du quotidien transforme l'utilisation de l'Anglo Normand. Il devient une monture de sport équestre en particulier de saut d'obstacles. L'Anglo Normand n'existe officiellement plus entre 1958 et 2015, année de réouverture d'un stud-book.